



# TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



## LA BRIQUE POUR TOUS LES TYPES DE LOGEMENTS

<b>La brique pour tous les types de logements.....</b>	<b>1</b>
Quartier résidentiel de 8 maisons à Beervelde	
a154 .....	<b>2</b>
Immeuble de 16 logements et d'une brasserie sur la Place Cockerill à Liège	
<i>Olivier Fourneau Architectes</i> .....	<b>4</b>
33 logements sociaux à Deurne	
<i>Ontwerpatelier Peter Jannes</i> .....	<b>6</b>
Ensemble de logements à Wemmel	
<i>NERO architectuur en stedenbouw - Denis Dujardin</i> .....	<b>8</b>
Logements sociaux à Dessel	
<i>Studio Farris Architects</i> .....	<b>10</b>
Ensemble d'habitations à Zwalm	
<i>IN &amp; OUT ARCHITECTURE</i> .....	<b>12</b>
<b>Technique.....</b>	<b>14</b>
Un "même" certificat de performance énergétique pour tous les types de logements en Belgique ?	
<b>Fabricants belge de briques et de tuiles.....</b>	<b>16</b>



## La brique pour tous les types de logements

Le marché du logement est en perpétuelle mutation et proposer des logements performants, durables et abordables nécessite de relever de nombreux défis.

Un constat tout de même : les typologies évoluent vers une densification et l'ancrage dans les (centres) villes et villages est à tous les agendas.

Une constante dans l'équation : l'utilisation de la brique de parement reste un fondamental auquel beaucoup d'architectes, de développeurs de projets et de maîtres d'ouvrage demeurent attachés. Ceci pour des raisons évidentes de durabilité, d'esthétique, de créativité et d'expressivité architecturale.

Ce numéro de Terre Cuite et Construction rassemble divers projets de logements, à différentes échelles et pour différents publics. Un point commun : la brique de parement permet de donner une identité à ces immeubles de logements en insistant sur un caractère particulier comme la massivité ou le jeu d'appareillage. Elle permet également de personnaliser chaque unité d'habitation par des maçonneries de couleurs différentes, des décrochages dans les volumétries, ...

La brique répond ainsi aux besoins spécifiques de chaque projet de logements.



**TERRE CUITE ET CONSTRUCTION** est la revue trimestrielle éditée par la Fédération Belge de la Brique.  
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT ET REDACTION Laurie Dufourni

EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts

[www.brique.be](http://www.brique.be) · [info@brique.be](mailto:info@brique.be)

ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles

TÉL. 02 511 25 81

RÉALISATION L.capitan

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS L'ADRESSE  
E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS  
PUBLICATIONS DIGITALES.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



[www.facebook.com/baksteenbrique](https://www.facebook.com/baksteenbrique)



[www.instagram.com/baksteenbrique](https://www.instagram.com/baksteenbrique)



[www.pinterest.com/baksteenbrique](https://www.pinterest.com/baksteenbrique)



[www.linkedin.com/company/baksteenbrique](https://www.linkedin.com/company/baksteenbrique)





# Quartier résidentiel de 8 maisons à Beervelde

a154

Cet ensemble de huit habitations s’est implanté le long d’une voie régionale à grand trafic, qui croise Beervelde. Le fil rouge des architectes de a154 a été de donner à chaque logement une individualité propre, tout en concevant un ensemble cohérent.

La parcelle rectangulaire sur laquelle s’est construit le quartier se trouve avec son côté plus étroit qui longe la route. Les architectes y ont vu l’opportunité de créer une rue sans voiture, prenant le contrepied du contexte. Les maisons ainsi “greffées” sur la nouvelle route ont l’avantage supplémentaire de jardins orientés sud.

Dans leur quête de donner à chaque habitation son identité propre, les architectes ont procédé en différentes étapes.

Dans un premier temps, les habitations ont été groupées en petits sous-ensemble de 2 à 3 unités, afin d’éviter d’avoir un grand

bloc monolithique de logements. Ensuite, les logements ont été légèrement décalés les uns par rapport aux autres, renforçant l’individualité de chacun d’eux et cassant ainsi encore plus l’effet de projet à grande échelle. Enfin, les différentes orientations des toits en appentis font naître des différences de hauteur et accentuent encore la différenciation.

Le choix des matériaux ajoute la touche finale dans la volonté d’insuffler une identité propre à chaque logement. Les façades alternent entre deux teintes de maçonneries de briques de parement avec des joints ton sur ton et un revêtement en bois...

Chaque habitation est aisément identifiable comme un élément unique, à part entière.

[www.a154.be](http://www.a154.be)





# Immeuble de 16 logements et d'une brasserie sur la Place Cockerill à Liège

Olivier Fourneau Architectes



L'actuelle Place Cockerill, où s'implante le projet, est une place ayant subi de nombreuses mutations au fil des siècles. Ancien bras de Meuse, elle fut notamment bordée par un couvent dès le 15ème siècle. Aujourd'hui, on y retrouve la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, architecture moderniste rationnelle et répétitive de béton et pierre calcaire, due à l'architecte Raymond Thibaut. Au fond de la place, une série d'immeubles Art Déco et, pour le troisième côté, où se situe l'intervention, un ensemble d'immeubles de commerces néoclassiques. La place est ouverte sur son quatrième côté vers la Meuse et est visuellement délimitée par le gabarit de la Grand Poste, bâtiment néogothique de l'architecte Jamar, réalisé en 1901 et réhabilité en locaux universitaires et de co-working.

Le projet adopte un gabarit monolithique, répondant ainsi au caractère massif de l'immeuble de l'Université de Liège. Aux gabarits et volumes complexes et verticaux de la Grand Poste, le projet lui oppose des proportions horizontales à même de laisser au bâtiment néogothique exprimer sa grandeur. Sa "proue" arrondie renvoie à la plasticité de la tour d'escaliers qui flanque la Grand Poste tout en juxtaposant, non sans humour, le thème répétitif des baies carrées affleurantes - pour l'occasion cintrées- de la Faculté de Philosophie et Lettres.

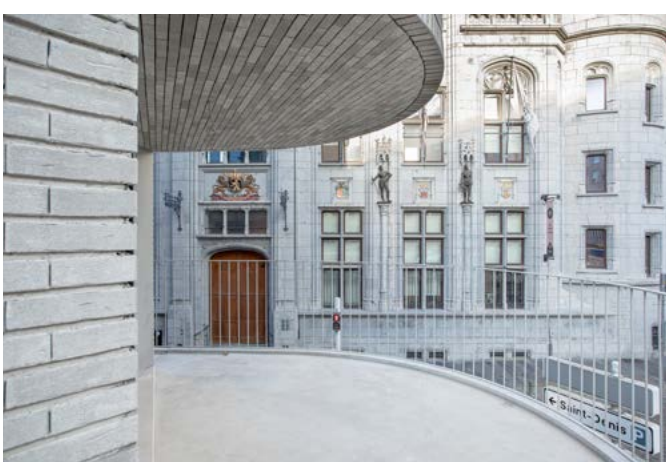
La parcelle, triangulaire, est située à la pointe de l'îlot 19ème, coincée entre l'université et Grand Poste, offrant un regard distant sur la Meuse et sur la passerelle Saucy, qui relie le centre-ville au quartier d'Outre-Meuse. L'immeuble existant, immeuble 19ème bombardé pendant la seconde guerre mondiale, ne présente plus qu'un rez-de-chaussée anecdotique, voué à démolition.

L'appareillage de brique à joint horizontal marqué, renvoie à l'architecture Art-Déco présente sur le site, sa teinte grise la confondant avec la pierre calcaire omniprésente alentours.

Dans ce tissu aussi chargé en institutions qu'en styles architecturaux, l'objectif a consisté à compléter l'îlot 19ème, à l'articuler aux bâtiments majeurs voisins, tout en puisant ses références plus largement sur le site. Il s'agissait également d'accepter la valeur d'accompagnement que constitue un programme de logements au regard des institutions publiques voisines.

Le programme prévoit la construction d'une brasserie et de 16 logements destinés à la vente.

[www.fourneau.eu](http://www.fourneau.eu)





# 33 logements sociaux à Deurne

## Ontwerpatelier Peter Jannes



La mission consistait à concevoir un projet de logements sociaux dans un contexte urbain dense. L'ensemble du projet est composé de 33 appartements locatifs sociaux de 1 et 2 chambres. Le site du projet est situé dans une zone intérieure de Deurne. A l'origine, toute la surface du terrain, à l'exception des voies d'accès, était occupée par un bâtiment industriel qui a été démoli.

Le cadre urbanistique est complexe. Les quatre limites du terrain à bâtir présentent un développement dense, constitué principalement d'immeubles d'habitations, en partie avec des fonctions commerciales ou de bureaux au rez-de-chaussée. L'échelle des bâtiments adjacents varie. Les bâtiments les plus dominants sont les immeubles de logements multifamiliaux de huit étages situés le long de Dascottelei.

Le tracé urbain part des limites de la parcelle, qui sont remplies de fonctions d'habitat. Une zone végétalisée est créée au centre. Le dialogue avec l'îlot intérieur vert s'opère via les murs intérieurs de l'enveloppe. Les murs extérieurs de l'enveloppe, implantés en limite de parcelle, sont dotés de patios et d'une hauteur de construction "adaptée". De cette manière, la lumière et l'intimité des habitations avoisinantes et des espaces extérieurs sont assurées.

L'espace intérieur commun, accessible sur trois côtés, fait office de cœur de l'ensemble de logements mais aussi de raccourci entre les rues environnantes. Grâce au passage public et à un gabarit et une conception appropriés, la cour intérieure a la possibilité de devenir un espace de rencontre et renforcer la cohésion sociale au sein du quartier.

La matérialisation du projet résidentiel se caractérise par l'utilisation d'une brique de parement de couleur rouge, en combinaison avec des détails de bordures et de corniches en béton et une utilisation alternée d'appareillages horizontal et vertical des maçonneries. L'utilisation de murets de jardin, le décalage de la façade sud et la composition changeante de la façade en fonction de l'orientation, contribuent à adapter le projet à l'échelle de l'habitant et de son environnement.

Ce langage architectural et cette matérialisation reconnaissables - faisant référence à l'apparence des bâtiments d'origine dans les rues résidentielles adjacentes - contribuent au caractère recherché, sans prétention et convivial, de ce projet de logements sociaux.

[www.ontwerpatelier.be](http://www.ontwerpatelier.be)





# Ensemble de logements à Wemmel

Architecture : NERO architectuur en stedenbouw

Paysagiste : Denis Dujardin



Sur l'ancien site Rodania à Wemmel, se dresse désormais un nouveau quartier résidentiel de haute qualité. Une combinaison de 55 appartements, 10 maisons et d'espaces de bureaux sont organisés autour d'un espace intérieur verdoyant. Le jardin central, véritable catalyseur du projet, fonctionne comme un lieu de rencontre végétalisé entre les différents bâtiments qui y ont tous accès.

Les bâtiments existants ont été démolis parce qu'ils n'étaient structurellement pas adaptés à une réhabilitation. Ceux-ci disparaissent donc pour faire place à un projet intégré, qui exploite pleinement les qualités et les caractéristiques du lieu.

Le dénivelé du site atteint 3 m entre le niveau le plus élevé de la Limburg Stirumlaan et le niveau le plus bas de l'Ambiorixlaan. NERO a capitalisé sur cette différence de niveaux dans la conception du nouveau projet résidentiel. L'accès au parking souterrain se fait par le point le plus bas. Les maisons, quant à elles, exploitent la différence naturelle de niveaux pour disposer de deux étages hors sol avec accès à l'îlot intérieur et d'un sous-sol qui communique avec l'arrière du site. Le parking est situé au maximum sous les volumes bâtis afin que l'espace vert soit en pleine terre et que de grands arbres puissent y être plantés. L'espace vert intérieur contribue à la qualité du lieu et offre de l'intimité aux habitations.

Un passage à travers le jardin collectif est également prévu pour les cyclistes et piétons. Ceci garantit une plus grande "perméabilité" de toute la zone intérieure et ainsi, une meilleure implication dans le quartier.

Les façades sont réalisées en briques émaillées blanches, avec des menuiseries en aluminium blanc et des parapets en acier laqué. Ce complexe résidentiel de grande envergure exigeait de la sobriété pour que l'attention se concentre davantage sur l'environnement végétalisé, mais demandait aussi de briser la monotonie d'un grand bloc de construction avec des détails architecturaux soignés. C'est ainsi que la mise en œuvre des parements joue avec différents appareillages (horizontal et vertical) de maçonnerie.

Enfin, pour refléter la différence de niveaux, un "socle" a été matérialisé en briques émaillées blanches brillantes, tandis que les étages supérieurs sont, eux, réalisés en briques émaillées mates. Il naît alors des nuances et des détails dans la façade.

Un ensemble résidentiel classique où la qualité des logements, l'importance de la verdure et des plantations et l'attention apportée aux détails sont au cœur du projet.

[www.nero.be](http://www.nero.be) - <https://denisdujardin.com>





# Logements sociaux à Dessel

## Studio Farris Architects



Studio Farris Architects a livré récemment 22 logements sociaux à Dessel pour De Ark, une entreprise qui réalise des projets de logements sociaux. L'ensemble se compose de 6 maisons et 16 appartements et se développe autour du partage, de la vie collective et du renforcement de l'identité des logements, pour offrir une alternative à de typiques logements sociaux standardisés.

Studio Farris a disposé les logements en retrait de la rue afin de créer un grand jardin public pouvant relier tout le quartier ... Un espace piéton partagé pour passer du temps ensemble et se détendre. L'idée est de développer la vie sociale autour d'un noyau vert, public et partagé, tout en s'assurant que chaque unité résidentielle dispose d'un petit jardin privé à l'arrière, favorisant une atmosphère plus chaleureuse et intime.

Les logements suivent tous un agencement commun, mais les configurations des différentes pièces sont variées, tout comme les choix formels qui définissent les façades. Ainsi, chaque unité d'habitation apparaît comme indépendante, bien que faisant partie d'un ensemble.

Les 22 logements sont répartis dans 7 bâtiments, séparés de la rue par l'espace vert conçu comme un parc à usage collectif. Placé perpendiculairement à la rue, chaque bâtiment est défini par la juxtaposition de deux volumes parallélépipédiques, l'un décalé par rapport à l'autre. Ils sont caractérisés par une largeur constante et une longueur variable. Les hauteurs diffèrent légèrement également. L'ensemble a une configuration souple, avec des bâtiments alternativement en saillie et en retrait, créant des interactions en constante évolution.

Les maisons compactes aux toits plats sont réalisées en différents mélanges et couleurs de briques de parement, pour créer de petites variations d'un bâtiment à l'autre. Les ouvertures généreuses sur les façades participent également à la belle composition.

[www.studiofarris.com](http://www.studiofarris.com)





# Ensemble d'habitations à Zwalm

## IN & OUT ARCHITECTURE



Située le long d'une route provinciale à l'entrée du village de Zwalm, à proximité de Zottegem, cet ensemble d'habitations veut renforcer l'architecture villageoise, densifier le nombre de logements, tout en rompant avec les constructions en ruban souvent présentes le long des axes routiers. Par ailleurs, il s'agissait aussi de (re)créer un lien fort avec le site, en insistant sur le caractère villageois des habitations.

Le permis a été délivré pour cinq logements. La construction phasée a jusqu'à présent permis la réalisation de trois habitations : deux habitations 3 façades et une habitation 4 façades.

IN & OUT ARCHITECTURE est un bureau qui s'oriente vers des projets à petite échelle et de haute qualité de détails et finitions (y compris intérieures). Il était ainsi un parfait interlocuteur pour ce projet d'investissement réalisé pour un maître d'ouvrage particulier.

La pente du terrain a conduit à une volumétrie atypique, au caractère dynamique. Les maisons bel-étage sont compactes et répondent aux exigences tant de performance énergétique (maisons QZEN avec recours à la géothermie) que de confort des espaces (spacieux séjour traversant, 3 chambres, garage, ...).

L'implantation des habitations, le caractère de l'architecture et l'uniformité des matériaux en font un ensemble unique, qui capte le regard ... loin d'un lotissement insipide. Le choix s'est porté sur une brique typique de la région, de couleur brun-rouge en éco-format, et sur une tuile de même teinte. L'enveloppe forme ainsi un tout et affiche son caractère chaleureux.

Une architecture qualitative, remarquée et intemporelle qui devient une balise sur cette voie rapide, à l'entrée du village.

[www.in-outarchitecture.be](http://www.in-outarchitecture.be)



# Un “même” certificat de performance énergétique pour tous les types de logements en Belgique ?



Les projets de cette édition de la revue démontrent que les produits de notre secteur sont très largement applicables et que nos matériaux durables en terre cuite continuent de trouver leur chemin alors que les exigences constructives (règlement de performance énergétique, acoustique, sécurité incendie, ...) évoluent et se renforcent constamment.

“La brique pour tous les types de logements” a été choisi pour titre de ce numéro de notre magazine. Mais existe-t-il aussi un “certificat de performance énergétique” pour tous les types de logements ?

Autrement dit, comment un propriétaire, un locataire ou un acheteur potentiel peut-il déterminer la “performance énergétique” de son logement ?

**Expliquons d'abord l'état des lieux concernant la réglementation en matière de performance énergétique au niveau européen.**

Dans le cadre du paquet “Fit for 55”, la Commission européenne a adopté le 15 décembre 2021 un projet de révision de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (Energy Performance of Buildings Directive EPBD). Il présente la vision et les outils nécessaires pour parvenir à un parc immobilier zéro émission d'ici 2050, en introduisant une nouvelle définition de “bâtiment zéro émission” et en affinant les définitions existantes telles que “construction quasi neutre en énergie” et “rénovation en profondeur”. Les stratégies de rénovation à long terme de l'EPBD devraient être remplacées par des “plans nationaux de rénovation des bâtiments” plus opérationnels et dotés d'un cadre de suivi plus solide. Les premiers projets de plans sont attendus d'ici le 30 juin 2024. Afin de garantir des normes nationales comparables, tous les certificats de performance énergétique devront, d'ici 2025, être basés sur une échelle harmonisée de performance énergétique.

La proposition actuelle de révision de l'EPBD comprend des mesures visant à rendre les certificats de performance énergétique beaucoup plus clairs, plus fiables et visibles, avec des informations faciles à comprendre sur la performance énergétique et d'autres caractéristiques clés, pour les propriétaires de bâtiments, les investisseurs financiers et les gouvernements. La qualité et la fiabilité des certificats se sont régulièrement améliorées depuis leur introduction en 2002. Néanmoins, il existe des problèmes (re)connus concernant la qualité des procédures et notamment le manque de cohérence.

Les modifications proposées de l'EPBD fournissent une définition plus claire de ce qui est considéré comme un certificat de bonne qualité, de son objectif et de la manière dont il doit être délivré. L'EPBD comprend un modèle pour les certificats de performance énergétique, avec un nombre minimum d'indicateurs communs sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, complétés par un certain nombre d'indicateurs volontaires, tels que sur les bornes de recharge, la qualité de l'air intérieur et le potentiel de réchauffement climatique basé sur les émissions carbone du bâtiment au long du cycle de vie. Le score A doit correspondre au zéro émission, tandis que le score G correspond aux 15 % des bâtiments les moins performants de chaque pays ; le reste des bâtiments du pays étant répartis proportionnellement entre les classes intermédiaires. Cela permettra d'établir un système de classification des bâtiments plus clair et plus simple, tout en étant flexible et adaptable aux caractéristiques nationales du parc immobilier. Cela facilitera également la compréhension des certificats de performances énergétiques au-delà des frontières. Enfin, la révision comprend également des exigences communes pour les bases de données et l'offre d'un accès public aux bases de données sur la performance énergétique des bâtiments.

Le Parlement et le Conseil mènent actuellement des négociations interinstitutionnelles. Une fois l'accord conclu, il devra être formellement approuvé par les deux institutions.

**Quelle est la situation actuelle, au niveau national, en matière de certificats de performance énergétique ?**

Les réglementations nationales PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) sont basées sur la directive européenne actuellement en vigueur. La Belgique vise à rendre son parc immobilier nettement plus économe en énergie, conformément aux objectifs climatiques européens. Cependant, en Belgique, chaque région dispose actuellement de sa propre réglementation en matière de performance énergétique et, de façon générale, ces normes évoluent vers des exigences plus strictes mettant davantage l'accent sur l'efficacité énergétique et la durabilité.

Sans entrer dans les détails, on ne parle pas toujours de la même chose dans les réglementations régionales en matière de performance énergétique.

Pour connaître l'état le plus actuel des réglementations en matière de performance énergétique, nous nous référons aux sites web pertinents par région :

**Flandre** : <https://www.vlaanderen.be/epb-pedia/epb-plichtig-toepassing-en-eisen/epb-eisen>  
**Bruxelles** : Regelgeving betreffende de energieprestatie van gebouwen (EPB) | Burgers - Leefmilieu Brussel  
**Wallonie** : La réglementation wallonne - PEB - Site énergie du Service public de Wallonie

Il existe également des différences dans le domaine des “certificats de performance énergétique”. En Flandre, on parle d'un EPC et d'un certificat de construction EPC, tandis qu'en Wallonie et à Bruxelles, on parle d'un certificat PEB/EPB.

**Réglementation EPC/EPB/PEB 2023 en Belgique**

L'objectif d'un certificat EPC/EPB/PEB est d'informer le potentiel acquéreur ou locataire quant à la performance énergétique de son futur logement. Le certificat EPC/PEB s'applique aux maisons et aux appartements d'habitation. Il est obligatoire dans les 3 régions de Belgique : en Wallonie depuis juin 2011, à Bruxelles depuis mai 2011, en Flandre depuis novembre 2008. Le certificat EPC/PEB d'un immeuble d'habitation doit être réalisé avant toute publication d'annonce en lien avec une location ou une vente. Il existe des différences entre les certificats PEB des différentes régions. Ainsi, les classes énergétiques (lettres de A à G) sur le certificat PEB ne sont pas identiques. Par exemple, pour les habitations, la classe énergétique F à Bruxelles démarre à 276 kWh/m<sup>2</sup>/an, tandis qu'en Wallonie, elle démarre à 425 et en Flandre, à 400. Actuellement, ils diffèrent également des autres pays européens.

**Flandre**

Depuis 2019, l'efficacité énergétique est attestée par un label EPC. Ce label va d'une lettre rouge F (mauvais score) à un A+ vert foncé (très bon score). L'EPC indique également le score énergétique de l'unité résidentielle en kWh/(m<sup>2</sup> an) (kilowattheure par mètre carré an). Plus le score énergétique est bas, plus l'unité résidentielle est économe en énergie. Un EPC est établi par unité d'habitation. En Flandre, un EPC est obligatoire pour la vente, la location et la nouvelle construction avec une exigence de niveau de performance énergétique (dans ce dernier cas, il s'appelle EPC construction et indique si la maison neuve répond aux dernières exigences énergétiques).

**Bruxelles**

En Région de Bruxelles-Capitale, il ne s'agit pas d'un EPC, mais d'un certificat PEB (Performance Énergétique des Bâtiments). Un tel certificat est obligatoire **pour la vente et la location d'un logement de plus de 18 m<sup>2</sup>**. A partir de 2025, tous les logements devront disposer d'un certificat PEB. Il existe 3 modèles différents de PEB : PEB “Nouvelle Construction”, PEB “Unité d'Habitation”, PEB “Bureaux”. Les classes énergétiques vont de A (très bon score) à G (mauvais score).

**Wallonie**

En Wallonie, il existe le certificat PEB (Performance Énergétique des Bâtiments). Ce certificat est obligatoire **pour la vente et la location de tous les immeubles d'habitation**. Les notes vont de A+ (très bon score) à G (mauvais score).

**Conclusion**

En Belgique, les certificats de performance énergétique diffèrent d'une région à l'autre pour les mêmes types d'habitations.

Dans chaque région, ceux-ci ont déjà considérablement évolué et contiennent de nombreuses informations utiles, notamment sur les mesures possibles d'amélioration de la performance énergétique.

Avec l'arrivée des clarifications dans l'actuelle proposition de révision de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), nul doute que cela aura un effet positif et que l'harmonisation européenne se répercutera, espérons-le, en Belgique jusqu'au niveau des Régions.

**Sources**

EPC wetgeving 2023: Vlaanderen, Brussel & Wallonië (epcwaarde.be)  
 EPC-pedia (www.vlaanderen.be/epc-pedia).  
 Carriages preview | Legislative Train Schedule (europa.eu)  
 Energy performance of buildings directive (europa.eu)  
 The Energy Performance of Buildings Directive (EPBD) — EPB Standards — EPB Center | EPB Standards



# Fabricants belges de briques et de tuiles

## **Briques pour maçonnerie ordinaire :**

**O** : briques pleines pour maçonnerie ordinaire

**P** : briques perforées pour maçonnerie ordinaire

**L** : briques perforées à tesson allégé

## **Briques de parement :**

**E** : briques de façade étirées

**M** : briques faites à la main

et briques moulées à la presse

**A** : autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, etc.)

## **Autres produits :**

**H** : hourdis

**T** : tuiles

**S** : briques de pavage

**Pl**: plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise ;

## Flandre Orientale

### **• Steenbakkerij HOVE**

Lindendreef 101  
9400 Ninove  
Tel. (054) 33 26 67  
Fax (054) 32 82 38  
www.steenbakkerijhove.be  
info@steenbakkerijhove.be  
**(O-M-A)**

### **• Steenfabriek VANDE MOORTELE**

Scheldekant 5  
9700 Oudenaarde  
Tel. (055) 33 55 66  
Fax (055) 33 55 70  
www.vandemoortel.be  
info@vandemoortel.be  
**(M-S-Pl)**

## Flandre Occidentale

### **• Wienerberger - divisie KORTEMARK**

Hoogledestraat 92  
8610 Kortemark  
Tel. (051) 57 57 00  
Fax (051) 57 57 02  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M)**

### **• Wienerberger - divisie ZONNEBEKE**

leperstraat 186  
8980 Zonnebeke  
Tel. (051) 78 80 60  
Fax (051) 77 10 38  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

### **• DUMOULIN Bricks**

Moorseelsesteenweg 239  
8800 Roeselare  
Tel. (056) 50 98 71  
Fax (056) 50 41 92  
www.dumoulinbricks.be  
info@dumoulinbricks.be  
**(O-P-E)**

### **• WIENERBERGER**

Kapel ter Bede 121  
8500 Kortrijk  
Tel. (056) 24 96 35  
Fax (056) 51 92 75  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M-A-T-S-Pl)**

## Limbourg

### **• Joseph Bricks**

Leemkuijstraat 12  
3630 Maasmechelen  
www.josephbricks.com  
hello@josephbricks.com  
**(M)**

### **• Steenfabrieken VANDERSANDEN**

Slakweidestraat 35  
3630 Maasmechelen  
Tel. (089) 30 50 42  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(Pl)**

### **• Wienerberger - divisie LANAKEN**

2de Carabinierslaan 145  
3620 Veldwezelt-Lanaken  
Tel. (089) 71 51 38  
Fax (089) 72 28 80  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### **• NELISSEN Steenfabrieken**

Kiezelweg 458-460  
3620 Lanaken (Kesselt)  
Tel. (012) 45 10 26  
Fax (012) 45 53 89  
www.nelissen.be  
info@nelissen.be  
**(M-Pl)**

### **• Wienerberger - divisie MAASEIK**

Venlosesteenweg 70  
3680 Maaseik  
Tel. (089) 56 40 38  
Fax (089) 56 81 83  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-A)**

### **• Steenfabrieken VANDERSANDEN**

Riemstersteenweg 300  
3740 Spouwen  
Tel. (089) 51 01 40  
Fax (089) 49 28 45  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-Pl)**

### **• Steenfabrieken**

#### **VANDERSANDEN**

Nijverheidslaan 11  
3650 Lanklaar  
Tel. (089) 79 02 50  
Fax (089) 75 41 90  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-Pl)**

### **• Steenbakkerijen**

#### **VAN MEMBRUGGEN**

Dorpsstraat 17  
3770 Riemst  
Tel. (012) 23 30 28  
www.steenbakkerijen-van-membruggen.be  
info@steenbakkerijen-van-membruggen.be  
**(A)**

## Anvers

### **• Wienerberger - divisie RUMST**

Nieuwstraat 44  
2840 Rumst  
Tel. (03) 880 15 20  
Fax (03) 844 28 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### **• Swenden**

Nieuwstraat 2  
2840 Rumst  
Tel. (03) 844 22 22  
Fax (03) 844 38 02

### **• DESTA**

Heerle 11  
2322 Minderhout (Hoogstraten)  
Tel. (03) 315 70 99  
Fax (03) 315 81 48  
www.desta.be  
mail@desta.be  
**(E-S-Pl)**

### **• Steenbakkerij FLOREN**

Vaartkant Rechts 4  
2960 St.-Lenaarts  
Tel. (03) 313 81 98  
Fax (03) 313 71 56  
www.floren.be  
info@floren.be  
**(O-E-Pl)**

### **• Wienerberger - divisie NOVA**

Steenbakkersdam 36  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 10 99  
Fax (014) 61 04 32  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### **• Wienerberger - divisie BEERSE**

Absheide 28  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 19 75  
Fax (014) 61 22 33  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-Pl)**

### **• Wienerberger - divisie QUIRIJNEN**

Sint Jobbaan 58  
2390 Westmalle  
Tel. (03) 311 51 12  
Fax (03) 311 62 56  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

## Hainaut

### **• Wienerberger - divisie PERUWELZ**

Rue de l'Europe, 11  
7600 Péruwelz  
Tel. (069) 77 97 10  
Fax (069) 77 97 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### **• Briqueterie de PLOEGSTEERT 'Barry'**

Grand route 533  
7534 Barry  
Tel. (069) 53 26 00  
Fax (069) 53 26 09  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(E-P-Pl)**

### **• Briqueterie de PLOEGSTEERT**

Rue du Touquet 228  
7782 Ploegsteert  
Tel. (056) 56 56 56  
Fax (056) 56 55 01  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(P-L-H)**





Pour recevoir cette revue en français,  
contactez-nous au 02 511 25 81